



## Rapport d'évaluation pour une demande de catégorie B, sous-catégories 3.10 et 3.11

**Numéro de la demande :** 2023-3644  
**Demande :** Mélanges en cuve, nouveaux organismes nuisibles  
**Produit :** Fongicide de traitement des semences Belmont 2.7 FS  
**Numéro d'homologation :** 30246  
**Principe actif (p.a.) :** Fongicide métalaxyl  
**Numéro de document de l'ARLA :** 3517122

### Contexte

Le fongicide de traitement des semences Belmont 2.7 FS est un fongicide pour le traitement des semences, sous forme de suspension contenant du métalaxyl à une concentration de 317 g/L. Ce produit est actuellement homologué pour supprimer la pourriture des semences causée par les organismes de type *Pythium* sur les lentilles à faible teneur en tanin et pour supprimer la pourriture des semences et la fonte des semis sur les pois. Le fongicide Rancona Trio contient également du métalaxyl en plus de la carbathiine et de l'ipconazole, et est homologué pour l'utilisation sur les lentilles et les pois secs pour la répression du pourridié en début de saison causé par *A. euteiches*.

### But de la demande

La présente demande avait pour objet d'ajouter un mélange en cuve avec le fongicide Rancona Trio à l'étiquette du fongicide de traitement des semences Belmont 2.7 FS pour la suppression du pourridié en début de saison (*Aphanomyces euteiches*) sur les pois et les lentilles.

### Évaluation des caractéristiques chimiques, évaluation sanitaire et évaluation environnementale

Aucune évaluation des caractéristiques chimiques ni aucune évaluation sanitaire ou environnementale n'était requise, étant donné qu'aucune modification n'a été apportée aux propriétés chimiques, à la formulation ou au profil d'emploi du produit.

### Évaluation de la valeur

Les résultats de quatre essais d'efficacité en champ sur les pois et les lentilles ont été revus pour appuyer les mélanges en cuve proposés avec le fongicide Rancona Trio. Les résultats des essais révèlent une augmentation importante de l'efficacité et de la protection du rendement quand les fongicides Rancona Trio et Belmont 2.7 FS sont appliqués conformément aux doses proposées pour les mélanges en cuve, par rapport à si on applique seulement le fongicide Rancona Trio. Les résultats des essais étayent l'allégation de suppression du pourridié causé par l'aphanomyces sur

les pois secs et les lentilles. De plus, le poids de la preuve d'une demande antérieure pour le fongicide Rancona Tri appuyait une allégation de suppression du pourridié causé par l'aphanomyces sur les pois secs s'il était mélangé en cuve avec le fongicide Belmont 2.7 FS.

## Conclusion

L'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire a terminé son évaluation des renseignements fournis et les a jugés suffisants pour appuyer les allégations proposées.

## Références

N° de l'ARLA	Référence
3484650	2023, Summary of value for early season root rot caused by <i>Aphanomyces euteiches</i> on Lentils controlled by Belmont 2.7 FS + Rancona Trio Fungicide, DACO: 10.1,10.2.1,10.2.2,10.2.3.1,10.2.3.3(D), 10.3.1,10.3.2,10.3.3,10.4,10.5,10.5.1,10.5.2,10.5.3,10.5.4,10.5.5
3484652	2021, Efficacy of F2419aa on Pea, DACO: 10.2.3.3(D)
3484653	2021, Efficacy of F2419aa on Lentil, DACO: 10.2.3.3(D)
3484654	2022, Efficacy of F2419aa on Pea, DACO: 10.2.3.3(D)
3484655	2022, Efficacy of F2419aa on Pea, DACO: 10.2.3.3(D)

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par le ministre de Santé Canada, 2023

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre l'information (ou le contenu de la publication ou du produit), sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique ou mécanique, photocopie, enregistrement sur support magnétique ou autre, ou de la verser dans un système de recherche documentaire, sans l'autorisation écrite préalable de Santé Canada, Ottawa (Ontario) K1A 0K9